

FETE DE LA POULE ET DES JARDINS LE 15 OCTOBRE 2023 A AJONCOURT (57590)

Règlement du concours de la plus belle poule à plumes des 128 communes du Saulnois

ARTICLE 1

Habiter depuis plus d'une année dans une commune de la Communauté de Communes du Saulnois.

ARTICLE 2

Toutes les inscriptions doivent nous parvenir avant le **5 octobre 2023** par courrier à la Mairie d'Ajoncourt :

Adresse postale : 5 grande rue – 57590 AJONCOURT

ou par mail : ajoncourtoisie57@gmail.com

ARTICLE 3

Les poules doivent être présentes le dimanche 15 octobre 2023 à partir de 10 heures à Ajoncourt le jour de la Fête de la Poule.
Seules les poules peuvent concourir.

Les personnes qui désirent concourir sont priées de renvoyer le bulletin d'inscription joint au présent règlement dûment rempli avant le **5 octobre 2023**.

ARTICLE 4

L'enlogement des poules se fera dans des cages d'exposition aux dimensions adéquates.

ARTICLE 5

Toutes les poules présentées doivent être très bonne condition pour concourir, avec un soin particulier.

ARTICLE 6

Les poules auront un abreuvoir et de la nourriture. Le délogement des poules inscrites se fera à partir de 16 heures.

ARTICLE 7

Le jugement se fera à partir de 11h30.

ARTICLE 8

Récompenses :

- prix de la plus belle poule
- prix de la poule la plus originale
- prix du jeune éleveur (- 18 ans).

Les récompenses seront remises à l'inauguration.

Une carte cadeau d'un montant de 100 euros sera remise à chaque gagnant. (moins de 18 ans)

1 panier garnis (produit du terroir). Plus de 18 ans

ARTICLE 9

L'association pourra refuser une inscription qu'elle juge contraire à ses intérêts sans avoir à se justifier.

De plus, en cas d'inscriptions trop nombreuses, une pré-sélection sera faite.

Le Bureau Ajoncourtoisie